

DOSSIER D'INSCRIPTION TFP - APS

Nom : num de diplôme :

Prénom :

Adresse :

Tèl / Mail :@.....

Employeur : adresse : contact :

Objectifs

Acquérir les connaissances juridiques nécessaires à l'exercice du métier d'agent de sécurité. Maîtriser les gestes de premiers secours et les techniques d'intervention professionnelle. Prévenir et gérer les situations conflictuelles.

Vous souhaitez vous inscrire pour la formation :

TFP APS initial (175 heures)

TFP APS recyclage (27 heures)

Pour accéder à cette formation, il est essentiel de :

- Être titulaire d'un titre de séjour depuis au moins 5 ans sans interruption
 - Copie de la carte d'identité
- Bulletin numéro 3 du casier judiciaire de moins de 3 mois et traduit si besoin
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Satisfaire à une évaluation pédagogique test B1 sauf si justificatif d'un diplôme français
- Posséder l'autorisation préalable ou provisoire délivrée par le CNAPS. Il vous appartient de créer un compte sur <https://espace-usagers.cnaps.interieur.gouv.fr/usager/app/accueil> et de faire votre demande d'autorisation préalable à la formation APS.
 - Test de branche à valider en nos locaux
 - Une photo d'identité
 - Numéro de sécurité sociale

Nous programmerons avec vous un entretien afin de valider votre inscription. Le test B1 et l'entretien oral se déroulent en nos locaux. La vérification des documents administratifs et autorisation ainsi que le dossier de financement doivent être clôturés avant l'entrée en formation.

Texte libre :

Méthode de financement :

L'organisme de formation vous contactera à réception de votre inscription et vous guidera tout au long du processus.